

BONIFACIO & Associés

Experts-Comptables Commissaires
aux Comptes Inscrits près la Cour
d'Appel d'Aix

**FEDERATION DU BATIMENT BOUCHES DU
RHONE FBTP13**

344 Boulevard Michelet

13008 - MARSEILLE

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
T 04 91 22 09 06
F 04 91 22 09 06

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU**

31/12/2014

BONIFACIO & Associés

Experts-Comptables Commissaires
aux Comptes Inscrits près la Cour
d'Appel d'Aix

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

FEDERATION DU BTP BOUCHES DU RHONE FBTP13

344 Boulevard Michelet

13005 - MARSEILLE

EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

Bonifacio et Associés

Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Syndicat FEDERATION DU BATIMENT BOUCHES DU RHONE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des régies et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Bonifacio et Associés

Sarl au Capital de 8.000 €

11, Avenue Frédéric Mistral

13008 MARSEILLE

Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06

SIRET 450 146 147 00019

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Syndicat, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le Syndicat concernant l'évaluation des différents postes comptables sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

III - VERIFICATIONS & INFORMATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

L'approbation des comptes annuels se fait par le Conseil d'Administration, en vertu des statuts de la FEDERATION DU BATIMENT BOUCHES DU RHONE.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

Fait à Marseille, le 09 juin 2015


Laurent VERVLOET
Commissaire aux Comptes

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31/12/2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de la FEDERATION DU BATIMENT DES BOUCHES DU RHONE, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Bonifacio et Associés

Sarl au Capital de 8.000 €

11, Avenue Frédéric Mistral

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

13008 MARSEILLE

Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06

SIRET 450 146 147 00019

- 1) Conventions passées ou autorisées au cours de l'exercice écoulé
- 2) Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs
 - a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- **SCI MAISON DU BTP** : Occupation des locaux du 344 boulevard Michelet
Administrateur concerné : Johan Bencivenga, Président FBTP13, Gérant SCI MBTP, sur
l'exercice 2014

La FBTP13 supporte pour cette année 2014 la somme de 40.694.82 € au titre des charges locatives de l'espace situé au rez de chaussé de l'immeuble situé 344 boulevard Michelet, pour une surface de 433,12 m² pondérée. La dette due à la SCI MBTP s'élève à 184.060.54 euros au 31/12/14.

- **SCI MAISON DU BTP** : Compte courant

Administrateur concerné : Johan Bencivenga, Président FBTP13, Gérant SCI MBTP, sur l'exercice 2014

La SCI MBTP est titulaire d'un compte courant ouvert dans les livres de la FBTP13 pour un montant qui s'élève à 102.934.35 € au 31.12.2014. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

- **CCPB Caisse des Congés Payés du BTP** : Compte cotisations

Personnes concernées : Administrateurs selon liste fournie.

La FBTP 13 reçoit de la Caisse des Congés Payés Bouches du Rhone Vaucluse un montant de 0,55% des cotisations perçues mensuellement sur les salaires bruts déclarés par les entreprises adhérentes, sous déduction des frais de gestion de 0.75% du montant des cotisations.

Il n'existe pas de compte ouvert dans les livres de la FBTP13 au nom de la Caisse des Congés Payés Bouches du Rhone Vaucluse, constitutif de sommes à recevoir compte tenu du mode de comptabilisation des cotisations retenu depuis l'exercice 2012.

Bonifacio et Associés

Sarl au Capital de 8 000 €
Le montant des frais de gestion comptabilisés par la FBTP 13 s'élève à 7.745 €
41, Avenue Frédéric Mistral

13008 MARSEILLE

Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 08

SIRET 450 146 147 00019

- **SMTP Syndicat de la Maçonnerie et des Travaux Publics** : Compte cotisations

Personnes concernées : Administrateurs selon liste fournie.

Le syndicat SMTP reçoit de la FBTP13 un montant de 14% des cotisations perçues mensuellement de la Caisse des Congés Payés.

Il existe des comptes ouverts dans les livres de la FBTP13 au nom du SMTP, constitutif de dettes à reverser. Il s'agit des comptes :

467059 SMTP Cotisations supplémentaires Position au 31.12.2014 : 7.649 €

467060 SMTP Cotisations Position au 31.12.2014 : 54.970 €

Il existe un compte ouvert dans les livres de la FBTP13 au nom du SMTP, constitutif de créances à encaisser.

467058 SMTP Cotisations reçues directes à recevoir Position au 31.12.2014 : 36.372 €

- **USES0, Union des Syndicats du Second Oeuvre** : Compte cotisations

Personnes concernées : Administrateurs selon liste fournie.

Le syndicat USESO reçoit de la FBTP13 un montant de 14% des cotisations perçues mensuellement de la Caisse des Congés Payés.

Il existe des comptes ouverts dans les livres de la FBTP13 au nom de l'USES0, constitutif de dettes à reverser. Il s'agit des comptes :

467068 USESO Cotisations supplémentaires Position au 31.12.2014 : 9.373 €
467069 USESO Cotisations Position au 31.12.2014 : 90.378 €
Il existe un compte ouvert dans les livres de la FBTP13 au nom de l'USESO, constitutif de créances à encaisser.
467067 USESO Cotisations reçues directes à recevoir Position au 31.12.2014 : 0 €

- **Association GEIQ 13** : Avances de fonds

Personnes concernées : Administrateurs selon liste fournie.

La FBTP13 a versé antérieurement à cette année des sommes pour soutenir l'association GEIQ13, pour un montant total de 121.831,03 €uros.

Ces sommes font l'objet d'une provision à hauteur de 121.831,03 €.

- **Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion BAT INSERIM** : Avances de fonds

Personnes concernées : Administrateurs selon liste fournie.

La FBTP13 a versé antérieurement à cette année des sommes pour soutenir l'ETTI BAT INSERIM, pour un montant total de 65.000 €uros.

Ces sommes font l'objet d'une provision à hauteur de 65.000 €

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informé(s) de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

NEANT

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 00 00
SIRET 450 146 147 00010

Fait à Marseille le 09 juin 2015


Laurent VERVLOET
Commissaire aux Comptes

B I L A N

EXERCICE

du 01/01/2014 au 31/12/2014

FEDERATION DU BATIMENT BOUCHES DU RHONE FBTP13

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

FEDERATION DU BTP 13

344 Boulevard Michelet

13009 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2014

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail bilan
- Détail Compte de résultat

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

CREA

1596 avenue de la Croix d'Or
Espace Croix d'Or
13320 BOUC BEL AIR
04.42.29.63.25

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 804	4 499	305	305			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	7 457	7 457					
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	471 205	405 958	65 247	62 169	3 078	95	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	117 723	19 696	98 027	98 027				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	3 356		3 356	5 250	1 894	36.08		
Autres immobilisations financières	760		760	760				
TOTAL I	605 304	437 610	167 694	166 510	1 184	0.71		
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	23 807		23 807		23 807		
	Autres créances	862 462	186 831	675 631	218 200	457 431	209.64	
Valeurs mobilières de placement	1 598 042	39	1 598 003	1 653 034	55 031	3.33		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	221 758		221 758	335 997	114 239	34.00		
Charges constatées d'avance (3)	7 126		7 126	27 176	20 050	73.78		
TOTAL III	2 713 194	186 870	2 526 324	2 234 406	291 918	13.06		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 318 498	624 480	2 694 018	2 400 916	293 102	12.21		

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	1 745 296		1 736 864		8 432	0.49
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	209 524		8 433		201 091	NS
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecart de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	1 954 819		1 745 296		209 523	12.01
	TOTAL II						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	55 000				55 000	
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	55 000				55 000	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				551	551	100.00
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			273 418		3 540	1.29
	Dettes fiscales et sociales	190 454		169 943		20 511	12.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	223 866		211 707		12 159	5.74
Autres dettes							
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	684 198		655 620		28 579	4.36
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 694 018		2 400 916		293 102	12.21

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

684 198

655 620
551

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

CREA

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		236 889		272 055	35 166	12.93-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		69 967		29 925	40 042	133.81
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		1 634 144		1 281 744	352 401	27.49
TOTAL I		1 941 000		1 583 723	357 277	22.56
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements		9 392		12 139	2 747	22.63-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		591 636		570 294	21 341	3.74
Impôts, taxes et versements assimilés		72 156		70 862	1 294	1.83
Salaires et traitements		691 611		650 101	41 510	6.39
Charges sociales		306 124		280 351	25 773	9.19
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		17 763		11 224	6 539	26
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions					55 000	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		160		1 722	1 561	90.70-
TOTAL II		1 743 842		1 596 692	147 150	9.22
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		197 158		12 969	210 127	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

Beneficio et Associés
 Capital au Capital de 8.000 €
 Avenue Frédéric Mistral 55,000
 13008 MARSEILLE
 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
 150 146 147 00019

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations			7 826	8 167	341	4.17
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés			3 292	6 489	3 196	49.26
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			1 289	11 995	10 705	89.25
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V			12 408	26 650	14 242	53.44
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions			43	111	68	61.19
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI			43	111	68	61.19
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
			12 365	26 539	14 174	53.41
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)						
			209 523	13 570	195 953	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 058	2 872	814	28.35
Produits exceptionnels sur opérations en capital				8 000	8 000	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII			2 058	10 872	8 814	81.07
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 057	687	1 370	199.45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				15 322	15 322	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII			2 057	15 009	13 952	87.15
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
			1	5 137	5 138	100.02
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)			1 955 466	1 621 245	334 221	20.62
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)			1 745 942	1 612 812	133 130	8.25
SOLDE INTERMEDIAIRE			209 524	8 433	201 091	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS						
			209 524	8 433	201 091	NS

Bonifacio et Associés

Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
él. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

FEDERATION DU BTP 13
344 Boulevard Michelet

13009 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

CREA

1596 avenue de la Croix d'Or
Espace Croix d'Or
13320 BOUC BEL AIR
04.42.29.63.25

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 694 017.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 941 000.24 Euros et dégageant un excédent de 209 523.77 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les créances dus par le GEIQ13 s'élèvent à 121.831,03 € et 65.000 € par BATINSERIM13.

Par prudence, les créances restent provisionnées pour 100% des sommes dues par ces associations.

Les comptes annuels de la filiale SCI MBTP ne sont pas encore arrêtés à cette date, en l'absence de la réédition des charges par le syndic de copropriété externe chargé de ces opérations

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

Studio et Associés
au Capital de 8.000 €
Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
04 91 22 09 06
04 146 147 00019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Nous tenons à vous préciser les éléments suivants des méthodes comptables retenus.

1. Rappel des principes comptables de comptabilisation des cotisations professionnelles versées par la Caisse des Congés Payés

> Principes généraux

La Fédération du BTP 13 est un syndicat professionnel dont les ressources de cotisations sont calculées en proportion de la masse salariale des entreprises adhérentes. Toute entreprise adhérente de la FBTP13 doit tout d'abord être membre adhérente des syndicats de spécialités qui composent la Fédération, à savoir le SMTP Syndicat de la Maçonnerie et des Travaux Publics ou l'USESO Union des Syndicats du Second Oeuvre.

L'entreprise du BTP adhérente est soumise à l'adhésion de la caisse des congés payés, et doit à ce titre payer ses cotisations sociales. S'y ajoute alors un taux de 1,15%, regroupant la cotisation départementale et nationale au titre de l'adhésion Fédération du BTP.

La répartition entre la cotisation nationale et départementale est la suivante :

National 0,60 %

Départemental 0,55 %

Conformément à la note de la CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes) de mai 2010 (**Présentation de la loi n°2008-789 du 20 août 2008 relative à la démocratie**

sociale et à la réforme du temps de travail) il ressort les éléments suivants :

- Le fait générateur de la reconnaissance du produit d'une cotisation correspond à **l'encaissement effectif des sommes collectées auprès des adhérents**. En effet, dans la majorité des cas, le syndicat ne peut pas engager de recours auprès des adhérents défaillants. Pour autant, si le syndicat est en mesure de justifier l'existence d'un droit d'agir en recouvrement à l'encontre d'un adhérent identifié par un appel de cotisation, l'opération d'appel des cotisations peut être retenue comme le fait générateur.

Infacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
04 91 22 09 06
01 45 01 46 147 00019

- Concernant la méthode de comptabilisation, une organisation syndicale ou professionnelle doit, en fonction de l'analyse des relations statutaires ou contractuelles entretenues avec les autres structures auxquelles elle est affiliée ou adhérente (par exemple union, fédération, confédération ou intersyndicale), comptabiliser les cotisations soit :

1. pour un montant net des reversements si l'organisation syndicale ou professionnelle agit en qualité de mandataire, la part reversée aux autres structures étant comptabilisée en compte de tiers ;
2. pour le montant brut, si la cotisation est considérée comme versée intégralement à l'organisation syndicale ou professionnelle, l'intégralité de la cotisation étant comptabilisée en produits et les reversements en charges.

2. Appréhension des cotisations professionnelles pour les entreprises n'ayant pas leur siège social dans le département 13, possédant seulement un établissement dans le département

Les cotisations professionnelles sont encaissées par la Fédération du BTP 13 ou les syndicats SMTP et USESO, avec :

- reversion de 14% aux syndicats si la FBTP13 encaisse le montant des cotisations
- reversion de 86% des syndicats à la FBTP13 si ceux-ci encaisse le montant des cotisations (versement direct au syndicat de spécialité)

3. Comptabilisation des résultats des sociétés immobilières transparentes

La FBTP13 est associée à hauteur de 85,01% de la SCI Maison du BTP, qui possède 43,52% de l'immeuble situé 344 boulevard Michelet 13009 Marseille.
Les résultats de la SCI MBTP ne sont pas distribués dans les comptes courants des associés, ce qui justifie l'absence d'appréhension du résultat de cette société transparente dans les comptes de la FBTP13.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La loi portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail à introduit dans le code du travail l'obligation d'établir des comptes annuels pour les syndicats professionnels et leurs unions mentionnés aux articles L.2131-2, L.2133-1 et L.2133-2 du code du travail. (Loi 2008-789 du 20 août 2008, art.10 ; c.trav. art.L.2135-1)

Les obligations liées à l'établissement des comptes annuels et des comptes de groupe entrent en application pour la première fois pour l'exercice comptable 2009. Elles sont en cours de clarification par les autorités comptables et les organisations syndicales et professionnelles.

Les obligations liées à l'approbation, la publicité et la certification (loi 2009-526 du 12 mai 2009, art-43 modifiant la loi 2008-189 du 20 août 2008, art 15) entrent en vigueur selon le calendrier suivant :

- 2010 aux niveaux confédéral et fédéral
- 2011 aux niveaux régional et départemental
- 2012 à tous les syndicats

L'exercice 2014 constitue le quatrième exercice de consolidation des comptes de la Fédération du BTP 13 et des entités qu'elles contrôlent au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce.

unifacio et Associés

Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 261		
Installations générales agencements aménagements divers	271 638		
Matériel de transport	43 990		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	134 735		20 841
TOTAL	450 363		20 841
Autres participations	117 723		
Prêts, autres immobilisations financières	760		
TOTAL	118 483		
TOTAL GENERAL	581 107		20 841

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			12 261	12 261
Installations générales agencements aménagements divers			271 638	271 638
Matériel de transport			43 990	43 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			155 577	155 577
TOTAL			471 205	471 205
Autres participations			117 723	117 723
Prêts, autres immobilisations financières			760	760
TOTAL			118 483	118 483
TOTAL GENERAL			601 948	601 948

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 956			11 956
Installations générales agencements aménagements divers	257 022	2 264		259 286
Matériel de transport	2 131	8 798		10 929
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	129 042	6 701		135 743
TOTAL	388 194	17 763		405 957
TOTAL GENERAL	400 150	17 763		417 913

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 264				
Matériel de transport	8 798				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 701				
TOTAL	17 763				
TOTAL GENERAL	17 763				

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		55 000			55 000
TOTAL		55 000			55 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	19 696				19 696
Autres provisions pour dépréciation	190 162		3 292		186 870
TOTAL	209 859		3 292		206 566
TOTAL GENERAL	209 859	55 000	3 292		261 566
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		55 000	3 292		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 356	3 356	
Autres immobilisations financières	760	760	
Autres créances clients	23 807	23 807	
Personnel et comptes rattachés	362	362	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 877	38 877	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	12 935	12 935	
Groupe et associés	102 934	102 934	
Débiteurs divers	707 354	707 354	
Charges constatées d'avance	7 126	7 126	
TOTAL	897 510	897 510	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 894		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	269 878	269 878		
Personnel et comptes rattachés	60 821	60 821		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	120 883	120 883		
Autres impôts taxes et assimilés	8 751	8 751		
Autres dettes	223 866	223 866		
TOTAL	684 198	684 198		

... et Associés
au Capital de 8.000 €
Boulevard Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél 04 91 22 09 06
Fax 04 91 46 147 00019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	4 498	100.00
Site internet	7 457	100.00
Dépôt Marque	305	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Bonifacio et Associés

Sarl au Capital de 8.000 €

11, Avenue Frédéric Mistral

13008 MARSEILLE

Tel. 04 91 48 75 30 - Fax 04 91 22 09 06

Siret. 450 146 147 00019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	498 889
Total	498 889

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 389
Dettes fiscales et sociales	103 917
Total	115 306

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 126
Total	7 126

Confisario et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
N° SIRET 450 146 147 00019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention Conseil Général CI RMA	97 200
Subvention Fédération Régionale du BTP	98 989
Subvention Maison de l'Emploi Jeunes Bâtitseur	30 000
Subvention Fédération Régionale du BTP (actions)	9 700
Subvention adaptation au poste de travail	1 000
Total	236 889

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Total	15	

Valorisation des contributions volontaires

1. La FBTP 13 occupe les locaux du 344 boulevard Michelet sans paiement de loyer à la SCI Maison du BTP

Une estimation du prix au m² de 120 € permet d'approcher un loyer de 433,12 m² x 120 € = 51.974,40 Euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
11, Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
SIRET 450 146 147 00019

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La Fédération du BTP bénéficie d'un contrat d'assurance Engagements sociaux couvrant les conséquences d'un départ en retraite.

Bonifacio et Associés
Sarl au Capital de 8.000 €
Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
T 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
IRET 450 146 147 00019

Liste des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SCI MAISON DU BATIMENT ET TP - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	438 484		85.01							

Bonifacio et Associés
 Sarl au Capital de 8.000 €
 11, Avenue Frédéric Mistral
 13008 MARSEILLE
 Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06
 SIRET 450 146 147 00019